

# Face à la crise pandémique, plus que jamais : **La santé est un droit !**

La pandémie de Covid-19 engendre une crise dont la sortie ne nous engagera pas automatiquement dans la voie du progrès, pourtant seule en mesure d'apporter des solutions durables aux injustices qui déchirent la société.

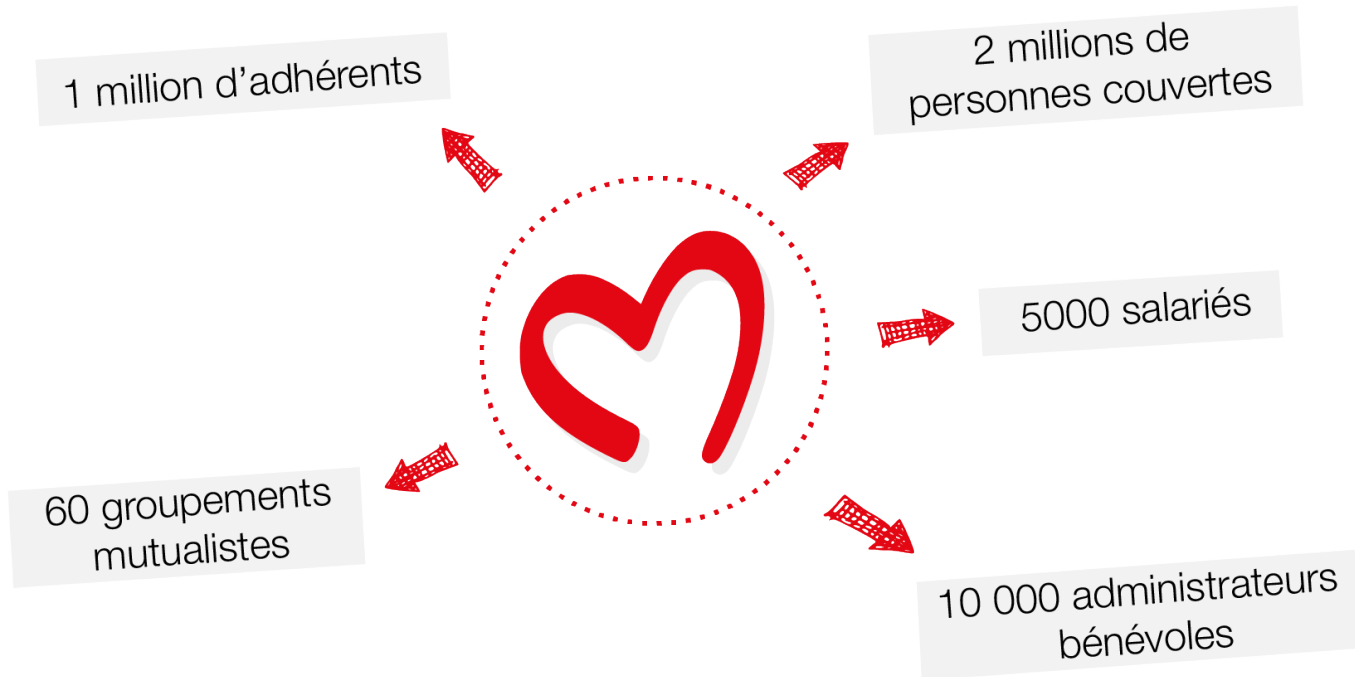
**Aujourd'hui, plus que jamais, il faut mettre la population en sécurité sociale et lui garantir l'accès à la santé, aux soins et à la protection sociale.**

Cela nécessite d'agir en proximité des territoires et des habitants pour rendre effectif le droit à la santé.

Les Mutuelles de France, actrices de santé de terrain, formulent donc une série de propositions territoriales pour l'accès à la santé et aux soins.

- 1. Promouvoir une organisation coordonnée des soins permettant d'y accéder sur tout le territoire.** Elle doit se baser sur une stratégie nationale et s'appuyer sur un diagnostic local partagé associant l'ensemble des acteurs de santé, les citoyens et les élus. Elle permettra d'engager une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, reposant sur la coopération et prenant en compte les spécificités des territoires afin de répondre aux besoins de santé des populations ; le tout dans le cadre d'une approche globale de la santé et non seulement curative.
- 2. Soutenir la création et le développement des centres de santé mutualistes polyvalents.** Ils permettent de répondre à des problématiques géographiques et économiques de l'accès aux soins. Ce mode d'organisation de la médecine de premier recours répond aux besoins des patients d'un parcours coordonné facilité et d'un accès aux soins sans dépassement d'honoraires. Il engage également des pratiques professionnelles partagées, voulues par les nouvelles générations de médecins.
- 3. Promouvoir et défendre l'ESS.** L'économie sociale et solidaire est une forme d'entreprendre originale, fondée autour de principes clairs et rappelés par la loi de 2014 sur l'ESS : une gouvernance démocratique et indépendante de l'apport en capital des parties prenantes, un mode de gestion non lucratif et la poursuite d'objectifs sociaux plus larges que la simple volonté de partage de bénéfices. Ces valeurs sont plus que jamais d'actualité dans une société confrontée à une crise sans précédent. Promouvoir et défendre l'ESS, c'est faire reconnaître ses spécificités et ses atouts.

- 4. Réserver les financements publics du médico-social aux opérateurs publics et privés à but non-lucratif.** Les Mutuelles de France proposent que ce secteur échappe ainsi à toute pratique marchande qui fait primer le profit sur la qualité de la prise en charge. Pour cela, les Mutuelles de France proposent de renforcer les exigences sociales et de gestion démocratique des établissements médico-sociaux. Il sera nécessaire de garantir les financements pour assurer la qualité du service aux personnes et de bonnes conditions d'emploi aux agents.
- 5. Développer l'accès à la prévention en santé grâce à des actions d'éducation et des ateliers participatifs, en présentiel et en ligne,** afin que les citoyens soient pleinement acteurs de leur santé. Les actions de prévention permettent également de mettre en capacité les populations pour leur propre santé. Elles participent ainsi à réduire les inégalités sociales de santé.
- 6. Déclarer un moratoire sur la fermeture des lits et services hospitaliers.** L'hôpital public est un acteur de santé essentiel. De nombreux lits et services ont été supprimés ces dernières années au nom d'une rentabilité à court terme et se poursuivent encore aujourd'hui. Stopper cette démarche délétère, qui mine durablement les territoires, contribuera à rendre effectif l'accès à l'hôpital public dans tous les territoires et mettra un coup d'arrêt à la désertification médicale ou au transfert vers le secteur privé lucratif qu'alimente chacune de ces fermetures.



**UN GRAND RÉSEAU DE SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES**



106 centres polyvalents,  
dentaires, médicaux et  
infirmiers



118 centres optiques et  
d'audioprothèses



40 établissements et  
services médicaux-  
sociaux



4 hôpitaux, cliniques  
et HAD



2 pharmacies mutualistes

Retrouvez nos 42 propositions détaillées et augmentées sur [www.lasanteestundroit.fr](http://www.lasanteestundroit.fr)

Et l'actualité des Mutuelles de France sur [www.mutuelles-de-france.f](http://www.mutuelles-de-france.f)

Contactez la délégation de votre territoire à l'adresse suivante : [xxxxx@xxxx.xx](mailto:xxxxx@xxxx.xx)